

ABONNEMENT.

Ann. 30 fr.
Six mois 16
Trois mois 9
Poste:
Ann. 35 fr.
Six mois 18
Trois mois 10

On s'abonne:

A SAUMUR,
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste,
et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 20 c
Réclames... 30
Faits divers... 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,
sauf restitution dans ce dernier cas;
Et du droit de modifier la rédaction
des annonces.

Les articles communiqués
doivent être remis au bureau
du journal la veille de la repro-
duction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne
sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS,
A L'AGENCE HAYAS
8, place de la Bourse.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-
bres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 2 DÉCEMBRE

Chronique générale.

CONSEIL DES MINISTRES.

Les ministres se sont réunis hier en con-
seil à l'Élysée.

Dans l'intérêt de la tranquillité du Ton-
kin, ils ont reconnu la nécessité pour la
commission de faire aboutir rapidement ses
travaux. Le ministre de la guerre a an-
noncé qu'il avait reçu le matin une dépêche
du général de Courcy qui n'était pas encore
complètement déchiffrée, mais, de ce qui en
était déjà connu, il résulte que les bruits
d'évacuation ont produit le plus fâcheux
effet au Tonkin.

Le conseil s'est ensuite occupé de la ques-
tion des droits de protection demandés sur
les blés. Il y a deux propositions qui vien-
nent samedi en discussion, l'une demandant
l'élévation du droit à 4 fr., l'autre à 5 fr. M.
Gomot, ministre de l'agriculture, soutiendra
la discussion. Après avoir fait des réserves
au nom du gouvernement sur le relèvement
demandé, il fera connaître à la Chambre les
effets produits par le droit de 3 fr. précé-
demment voté par les Chambres.

Le ministre de l'agriculture a, en outre,
entretenu le conseil de divers projets con-
cernant l'agriculture.

LA DÉPÊCHE DU GÉNÉRAL DE COURCY.

Le National a demandé au ministère de la
guerre communication de la dépêche dont
le général Campenon a annoncé l'arrivée.

On a répondu qu'aucune communication
ne pouvait être faite.

LE COLONEL HERBINGER.

Au cours de sa déposition devant la com-
mission des 33, le général Brière de l'Isle a
prononcé un violent réquisitoire contre le
lieutenant-colonel Herbinger. D'après lui,

cet officier serait seul responsable du désas-
tre de Lang-Son. Alcoolique invétéré, il
était le jour de la retraite dans un tel état
d'ébriété que le commandant Servière avait
protesté contre l'exécution de ses ordres.

M. le général Brière de l'Isle a ajouté
qu'il était faux que la garnison manquât de
vivres et de munitions, comme l'avait pré-
tendu le colonel Herbinger; celle-ci avait
de quoi subsister encore quatorze jours.

Puis il a prononcé ces paroles textuelles:
« Si une balle bien venue avait frappé le co-
lonel Herbinger au lieu du général de Né-
grier, nous serions encore à Lang-Son. »

Quant à l'ordonnance de non-lieu rendue
en faveur du colonel Herbinger, le général
Brière de l'Isle a déclaré qu'il ne pouvait se
l'expliquer que par des considérations poli-
tiques, et il a dit que la décision de la com-
mission d'enquête avait produit une vive
irritation dans le corps expéditionnaire.

En présence de la gravité de ces accusa-
tions, la commission a décidé d'examiner le
dossier du lieutenant-colonel Herbinger.
Elle a dû examiner hier s'il y a lieu de faire
comparaître devant elle l'officier accusé.

On lit dans le National:

« Nous croyons savoir qu'une discussion
très-vive s'est élevée hier matin au conseil
entre le général Campenon et le ministre de
la marine, au sujet de la partie de la déposi-
tion faite à la commission des 33 par le gé-
néral Brière de l'Isle sur le lieutenant-colo-
nel Herbinger.

On assure que le lieutenant-colonel
Herbinger ne laissera pas passer sans pro-
testations les affirmations du général Brière
de l'Isle à son endroit.

Le bruit court, en effet, que le lieute-
nant-colonel Herbinger va donner sa démis-
sion pour pouvoir envoyer des témoins à son
ancien chef. »

LA COMMISSION DU TONKIN.

M. Patenôtre comparait devant la com-
mission. Il commence par déclarer que le
4^e octobre, quand il a quitté Pékin, les re-
lations avec la Chine étaient excellentes, de

même à Tien-Tsin les rapports avec Li-Hung-
Chang ne laissent rien à désirer. Le vice-
roi, qui a reconquis toute son influence, est
décidé à faciliter aux Européens le dévelop-
pement de leurs intérêts. En outre, la sin-
cérité de la Chine ne peut être mise en
doute. Le parti de la guerre n'a plus aucune
influence à Pékin. La lutte qu'il vient de sou-
tenir contre nous a coûté 500 millions à la
Chine. La Chine n'est nullement intervenue
dans les affaires de l'Annam et nous laisse
le soin de pacifier cette contrée.

En ce qui concerne les Pescadores, M. Pa-
tenôtre estime qu'il nous serait très-difficile
de les obtenir de la Chine. Il les considère
d'ailleurs comme complètement inutiles,
dans l'hypothèse où l'on abandonnerait le
Tonkin. Quant à cet abandon, il le considère
comme dangereux; il pourrait amener des
massacres de chrétiens, sans compter la
perte de notre influence dans l'Extrême-
Orient. Comme conclusion, il dit: Nous som-
mes au Tonkin; nous ne pouvons en sortir
sans y laisser notre honneur et faire couler
des flots de sang. Il faut y rester et renon-
cer aux demi-mesures.

Les commissions chargées de l'examen
des élections non encore validées se mon-
tent plus favorables que jamais pour une
prompte validation.

On se passait en mains, dans les cou-
loirs du Palais-Bourbon, la copie d'une
manœuvre administrative des « maires » du
canton de Blain (Loire-Inférieure). Ce fac-
tum est un modèle de pression officielle la
plus cynique que l'on puisse concevoir.

M. Allain-Targé a l'air d'ignorer complè-
tement cette flagrante intervention admini-
strative.

Toujours deux poids et deux mesures!

Hier, au Sénat, séance insignifiante con-
sacrée à la deuxième délibération sur le taux
de l'argent. Aucune commission importante,
aucune réunion de groupe.

Dans les couloirs de la Chambre, on com-

mente avec animation la déposition du gé-
néral Brière de l'Isle. M. Develle songerait
à soulever un incident de tribune en vue
d'obliger les commissions parlementaires à
garder le secret sur les déclarations des actes
du gouvernement. Il est bien temps!

Les funérailles de don Alphonse sont dé-
finitivement fixées au 40 décembre.

Le général Pittié représentera le Président
de la République française, et le baron des
Michels, notre ancien ambassadeur à Ma-
drid, représentera la France.

DE 600 A 443.

L'Orne, qui ramène de Madagascar le
bataillon de marins-fusiliers, commandé
par M. Laguerre, capitaine de frégate,
arrivera bientôt à Toulon.

Cette brave petite troupe a été rudement
éprouvée par deux ans et demi de campa-
gne qu'elle vient de faire.

Son effectif, qui se composait de six cents
hommes à l'origine, se trouvait déjà réduit à
trois cents hommes après le combat de
Sontay; aujourd'hui, il n'en reste plus que
cent treize; les autres sont morts ou
ont été évacués dans les hôpitaux.

Rien à ajouter à de si terribles chiffres!

L'impératrice Eugénie, dont la santé est
altérée en ce moment, va, d'après les con-
seils des médecins, passer l'hiver à la
Riviera, comme les Anglais nomment le
pays qui s'étend de Grasse aux îles
d'Hyères.

C'est précisément pour Hyères que l'Im-
pératrice est à la veille de quitter Farnbo-
rough. Elle y restera jusqu'à la mi-avril.

LES DROITS DE DON CARLOS.

On lit dans la France, journal républi-
cain:

« Au point de vue strict du droit ma-
narchique, les prétentions de don Carlos

14 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LE COMPAGNON INVISIBLE

Par Anaïs SÉGALAS

XI

UN FANTÔME DANS UN TIROIR
(Suite)

Un matin, Valentine venait de sortir, Léopold,
resté seul, écrivait quelques lettres. En voulant
mettre l'adresse de l'uno d'elles, il se souvint que
la rue avait changé de nom, ce qui arrive sans
cesse depuis que le conseil municipal donne de
nouveaux noms à tant de rues. Nous sommes dans
une époque de changement et de pensée libre, et
l'on ne s'est jamais tant occupé de baptiser les
rues et de ne plus baptiser les enfants.

Il se souvint que Valentine avait dans son bureau
un livre d'adresses, par ordre alphabétique, et il se
leva pour aller le consulter.

Il entra dans le boudoir de sa femme et ouvrit
un délicieux petit bureau de laque, avec toutes
sortes de fioritures et d'incrustations.

Il chercha dans les tiroirs, qui ne contenaient
que des lettres d'amies, des invitations, des epve-
lottes, des ramettes de papier anglais; tout cela
était joli, coquet, et mêlé à des sachets qui don-

naient une bonne odeur au papier.

— C'est gentil un bureau de femme, se dit-il,
cela ne sent pas le cigare, cela sent le patchouli.
Avec tout cela, je ne trouve pas le livre d'adresses.
Il doit être dans ce dernier tiroir, c'est toujours
comme cela, quand on cherche.

Il ouvrit le tiroir et souleva des papiers, espé-
rant le trouver dessous. Effectivement, en passant
la main dans le fond, il sentit quelque chose de
dur comme une reliure.

— Ce doit être cela, dit-il, en retirant du fond
du tiroir l'objet qui se trouvait sous les papiers.

Ce n'était pas un livre, c'était une boîte de
maroquin.

Il l'ouvrit, elle contenait une miniature: c'était
un portrait d'homme.

— C'est un de ses parents sans doute, se dit-il
en le rapprochant de ses yeux, pour le regarder
attentivement.

Mais tout à coup il poussa un cri terrible. Ce
portrait était celui de M. Burchell, qu'il avait tué
en duel.

— Lui! s'écria-t-il, avec un frémissement qui
secouait tout son corps; lui!... ici! Comment
l'a-t-elle connu? Pourquoi conserve-t-elle son por-
trait? Oh! j'en deviendrais fou!

A ce moment, il entendit le pas de Valentine qui
rentrait et traversait le salon, en l'appelant d'une
voix joyeuse.

— Léopold!... Léopold!... disait-elle, où est-il
donc?

Il se précipita à sa rencontre. Il était si ému, si
agité, qu'elle s'écria:

— Mais, mon Dieu! comme ta figure est boule-
versée; que s'est-il donc passé?

— Ce portrait, dit-il d'une voix entrecoupée, en
le lui mettant sous les yeux, pourquoi le conserves-
tu? Quelle parenté? Quel souvenir?

— Ah! tu as vu ce portrait, dit-elle tranquil-
lement, j'en suis fâchée; je trouvais inutile de te le
montrer.

— Pourquoi me le cacher?... Comment as-tu
connu cet homme?... Parle donc!

— Mais, reprit-elle d'un ton calme, je le con-
naissais, parce que c'était mon mari.

— Ton mari! s'écria Léopold, dont la suffoca-
tion fut si grande qu'il resta comme foudroyé.

— Mais que signifie l'état où je te vois, et que
supposais-tu donc? lui dit-elle avec dignité.

— C'était ton mari! répéta-t-il, ne pouvant
s'expliquer comment celui qu'il connaissait sous
le nom de Burchell était M. Harwing. C'était là
M. Harwing?

— Mais certainement.

— Oh! c'est incompréhensible! Je me sou-
viens, ajouta-t-il en hésitant, de l'avoir rencontré
une fois... par hasard... à New-York; on me l'a
désigné sous le nom de M. Burchell. Cependant on

t'a toujours appelée M^{me} Harwing, et quand j'ai lu
l'acte de ton premier mariage, je n'ai vu absolu-
ment que ce nom.

— Assurément, puisque c'était le mien. Ce
nom de Burchell ne pouvait figurer d'aucune
manière dans les actes, c'était le nom d'un oncle
par alliance de mon mari. Cet oncle avait fait sa
fortune dans un commerce d'exportation et d'im-
portation; il avait fondé une maison importante,
et comme il était veuf et sans enfants, il l'avait
laissée en héritage à mon mari, William Harwing,
qui avait eu grand soin de laisser toujours trôner
le nom de Burchell sur la porte. En te désignant
William, puisque par un singulier hasard tu l'as
rencontré une fois, on t'aura dit: « C'est le maître
de la maison Burchell », car Burchell était le nom
connu, l'enseigne, le cachet, la gloire de la maison.
En parlant de son commerce, on disait toujours
Burchell, comme on dit Giroux, comme on dit
veuve Cliquot, bien que tous les deux soient morts
depuis longtemps.

Par le fait, William Harwing tenait à mettre en
avant, dans ses relations commerciales, le nom de
Burchell, pour maintenir la prospérité de la
maison. Il envoyait à ses clients et à ses corres-
pondants les prospectus et les cartes de son oncle,
mort depuis quelques mois à peine, jusqu'à ce que
son propre nom fût connu dans les affaires. Il
avait cru donner à Léopold sa carte mondaine et

Étude de M^e PAUL PROUX, commissaire-priseur de l'arrondissement de Saumur.

VENTE

AUX ENCHÈRES PUBLIQUES, Par suite de saisie-exécution, Le Samedi 5 décembre 1885, à 1 heure du soir, A Saumur, place de la Bilange.

Il sera vendu :

Un cheval, deux juments, un coupé, une calèche, un milord, cinq harnais de voitures, une bascule ; Armoire, bureau, chaises, tables, glace, draps, serviettes, chemises, batterie de cuisine, vaisselle et autres objets.

On paiera comptant, plus 5 0/0.

Le commissaire-priseur, PROUX. (902)

A CÉDER DE SUITE MAGASIN de MERCERIE Et Rouennerie

Très-bien achalandé. S'adresser au bureau du journal.

A CÉDER Boucherie-Charcuterie

Située à Saint-Florent, près Saumur. S'adresser au bureau du journal.

A LOUER

PRÉSENTMENT,

En totalité ou par parties, MAISON

Située rue du Port-Cigongne et rue des Capucins, Avec vastes servitudes, cour, beau jardin bien affruié, pompe, etc.

S'adresser, pour visiter, à M^{me} veuve GOUBERT, au pavillon, rue des Capucins.

A VENDRE

CINQ CHIENS COURANTS Briquets, très-bons. S'adresser au bureau du journal.

BALS DE SOCIÉTÉ, bals de noces, soirées dansantes. M. GOICHON, piston solo de l'Harmonie Saumuroise, 60, quai de Limoges, dirige les bals et fournit les musiciens. (834)

A VENDRE OU A LOUER Pour Noël 1886, Vaste Maison

RUE SAINT-JEAN, Occupée par M. Grellet, tapissier. S'adresser à M^e BRAC, notaire à Saumur. (472)

FABRIQUE D'AGRAFES

A ressort à double mentonnet POUR COUVERTURES EN ARDOISES Nouveau système perfectionné Supprimant tous les inconvénients des crampons dans les voliges.

LEMAIRE-BERSOULLÉ

M^e de bois du Nord et du Pays Inventeur et seul Fabricant Quai Saint-Nicolas, n^o 13, à Saumur.

Cette agrafe est le perfectionnement de tous les systèmes connus.

Elle a l'avantage sur les autres systèmes de permettre d'enlever, de sur les couvertures, les ardoises avariées, de les remplacer par de nouvelles sans mouler les agrafes ni les déranger en quoi que ce soit de leur place primitive.

Elles se fabriquent en fil d'acier galvanisé et en cuivre rouge, qualité supérieure, aux prix les plus réduits, suivant les cours des matières premières. (853)

M. HOULARD, FILS

Propriétaire et négociant à Saumur, rue des Basses-Perrières, n^o 7,

Fait savoir à sa nombreuse clientèle, que d'après la baisse qui vient de s'effectuer sur les vins, il offre de très-bons vins rouges vieux et nouveaux du pays, depuis 75 francs la barrique, et du vin blanc depuis 50 francs ; par 1/2 pièce, 3 francs en plus, fût à retourner.

Envoi d'échantillons sur demande.

CABINET D'AFFAIRES

DE M. G. DOUSSAIN Syndic de faillite, 40, rue des Basses-Perrières.

Liquidations et attermoiements. Recouvrements et renseignements. Consultations absolument gratuites.

Offres et Demandes

CIDRE MOUSSEUX première qual., 20 fr., 230 litres.—MAUGET, à Nozay (Loire-Inférieure).

ON DEMANDE ménage, femme cuisinière, homme connaissant service intérieur, sachant conduire et pouvant s'occuper des travaux de la terre. S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE un homme sachant conduire, s'occupant au besoin du service intérieur et connaissant les travaux de la terre et des vignes. S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE un jeune homme de 13 à 15 ans pour apprendre un état. S'adresser au bureau du journal.

UN JEUNE HOMME de 17 ans demande une place. S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE des ouvrières. S'adresser chez M^{me} CHAUSSARD, 22, rue du Marché-Noir. (000)

UN HOMME sérieux et actif demande une place de régisseur pour propriétés ; connaît la vente du bois et la culture des terrains. S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE une domestique sérieuse, pouvant offrir de bonnes références. S'adresser au bureau du journal.

CIDRES

Mayenne, Bretagne et Normandie

M. ROUSSEAU prévient sa nombreuse clientèle qu'il reçoit des cidres et poirés de première qualité. Livraison par barrique et petit fût à domicile.

Magasin Pichat, place du Roi-René, et rue Nationale, 18. (799)

Régisse Sanguinède GUÉRIT

les Rhumes, Gastrites, Crampes, Faiblesse d'estomac et facilite la Digestion. 0^e75 dans toutes Pharmacies.

Fabrique de Chaudronnerie en tous genres AUGUSTE BILLY

Rue Nationale, 21, SAUMUR

A l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'arrivant de faire ses achats pour la saison d'hiver, il possède tout ce qui se fait de nouveau et de confortable en articles de chauffage : Calorifères de toutes grandeurs et de toutes formes, Cuisinières de différents modèles, Poêles de tous prix, Chaufferettes, etc., etc.

Toujours seul possesseur à Saumur du grand FOURNEAU ÉCONOMIQUE à l'usage des Maisons Bourgeoises, Hôtels, Restaurants, système de Fourneaux ne dépensant réellement que moitié de combustible.

Ces achats, faits dans de bonnes conditions, lui permettent de vendre le plus bas prix possible.

ATELIER SPÉCIAL DE FABRICATIONS ET RÉPARATIONS, RUE DE L'ABREUVOIR.

Toutes les Marchandises sortant de la maison Auguste BILLY étant de premier choix, sont vendues à garantie.

EN VENTE

ALMANACH DE MAINE-ET-LOIRE

(Arrondissement de Saumur)

P. GODET

Éditeur, Imprimeur-Libraire.

Se trouve également aux librairies DÉZÉ, JAVAUD, GUILLET et GIRARD, à Saumur, et chez M^{me} veuve FILLOCHEAU, libraire à Deu-la-Fontaine.

Prix : 10 centimes.

DENTS SANS PALAIS NI CROCHETS

Léon A. Fresco

Chirurgien-Dentiste

68, QUAI DE LIMOGES

SAUMUR

Extraction, Aurification - Prix modéré.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 1^{er} DÉCEMBRE 1885.

Table with multiple columns: Valeurs au comptant, Clôture préc., Dernier cours. Includes sections for OBLIGATIONS, Ville de Paris, and various bonds.

CHEMINS DE FER - GARES DE SAUMUR

Table with multiple columns: Ligne d'Orléans, SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY, MONTREUIL-BELLAY - SAUMUR, SAUMUR - BOURGUEIL, BOURGUEIL - SAUMUR. Includes departure and arrival times.